



# La feuille de vigne



La gazette cocumontaise - n° 1

[www.cocumont-aquitaine.fr](http://www.cocumont-aquitaine.fr)

Déc. 2009

## L'édito

### Une communication repensée

Avec « La feuille de vigne », la Municipalité de Cocumont a souhaité créer un outil d'informations municipales relooké et repensé. D'une fréquence de parution plus régulière (un numéro tous les deux mois), il se donne pour mission d'être plus synthétique, plus lisible et au plus près de l'actualité municipale.

Si le premier numéro a quelque peu tardé à voir le jour, ce n'est pas au détriment de l'information municipale. Bien au contraire : la commission de la communication travaille d'arrache-pied, depuis quinze mois, à la création du site internet communal. Vaste chantier que seules 70 des 317 communes que compte notre département ont entrepris de réaliser. En voie d'achèvement, notamment grâce à la collaboration de nos amis Britanniques Anthony et Sandra Raban, investis bénévolement dans sa traduction en anglais, le site est accessible à l'adresse [www.cocumont-aquitaine.fr](http://www.cocumont-aquitaine.fr). Il s'adresse tout autant à la population locale qui y trouvera une source d'informations abondamment et régulièrement renseignée, qu'aux touristes ou futurs résidents en quête d'un territoire pour y passer ou s'y installer.

Deux outils de communication complémentaires pour une même volonté de montrer le dynamisme et l'attractivité de notre commune, véritable bourg centre au cœur de la Communauté des Communes du Val de Garonne.

Merci à tous ceux, élus ou bénévoles, qui s'investissent dans la rédaction de ce périodique municipal d'informations et bonne lecture à tous !

Le Maire

Jean-Luc ARMAND.

## Quels vœux pour 2010 ?

Que pourrait-on souhaiter pour 2010, au crépuscule d'une année qui s'achève dans l'incertitude? La sortie de la crise tant attendue est-elle pour demain? Mais de quelle crise parle-t-on? Celle de nos campagnes dont pâtit depuis déjà longtemps nos viticulteurs, nos producteurs laitiers ou maraîchers, nos céréaliers? Celle qui frappe l'emploi et jette beaucoup d'entre-nous dans le drame de la précarité? Celle de la Ruralité dont la permanence des services de proximité est chaque jour remise en cause et leur sauvegarde

sujet de combats pour les élus locaux que nous sommes?

Heureux ou malheureux, nombre d'événements ont jalonné cette année qui s'achève. Afin d'entamer 2010 sous le signe de la solidarité, de l'amitié et de la rencontre intergénérationnelle, la municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) vous invitent conjointement à la cérémonie des vœux municipaux, le dimanche 10 janvier, à partir de 15h, dans la salle des sports de Cocumont. Ces vœux marqueront l'an II d'une formule qui permet à toute la population communale de se rassembler pour partager un moment de convivialité et renforcer le lien social.

## Faucardage « mode d'emploi »

L'entretien de nos fossés et de nos chemins est quelquefois inégal. La raison, 3 acteurs pour un service.

Le faucardage d'une partie de la voirie Communale est effectué par les agents municipaux avec le tracteur communal.

Ils fauchent les banquettes et la première pente du fossé : vers la mi-mai et fin juillet. En plus, dans le bourg, ils effectuent deux passages fin août et mi-novembre. Une entreprise privée vient réaliser le faucardage complet des bordures des voies communales du 20 au 27 août.

Plus de 32,7 Kms de voies communales et chemins ruraux ont été transférés à la division Voirie de la C.C.VG. En 2009, la campagne d'entretien s'est déroulée du 18 au 20 mars pour le désherba-

ge des ponts, bordures et panneaux. Du 15 au 19 juin, la Voirie a faucardé les accotements et la pente côté chaussée et les alentours du bourg. Deux passages complets ont été effectués : du 13 au 17 juillet et du 21 au 30 septembre.

Reste l'entretien des Routes Départementales : la RD N°3 « Sainte Bazeille - Grignols », la RD 264 « Cocumont - Meilhan », la RD 289 « Cocumont - Mas d'Agenais » et la RD 147 « Cocumont - Le Clavier ». Elles sont sous la compétence des services de la Direction Départementale de l'Équipement. En avril / mai, un premier passage permet d'élaguer les bords de route et de procéder à un dégagement des herbes aux carrefours. Juin / juillet : un second passage, identique au premier, est réalisé. Septembre à décembre : ce dernier passage est beaucoup plus important. Il s'agit de procéder à l'élagage des talus et des fossés, en plus des accotements. (encore en cours d'exécution).

## La poste, on a tous à y gagner

Comme vous avez pu le constater, après 8 mois de travaux et près de 145 000 € investis, notre bureau de Poste présente un nouveau visage, lumineux et souriant.

Or si nous ne faisons rien de plus, nous risquons de grimacer bientôt.

En effet, le groupe La Poste, dans le cadre de sa stratégie, cherche à faire des économies. Comment ? En réduisant les horaires d'ouverture ou en transformant le Bureau en Agence postale. Le coût est alors supporté par la collectivité locale (mairie, CCVG) pour un service moindre.

Si nous désirons conserver ce service public sur notre commune, il faut nous mobiliser. En effet, La Poste comptabilise toute opération réalisée (achat de timbres,

affranchissement, etc...)

Alors faisons grimper les statistiques, sollicitons Hélène le plus souvent possible si nous ne voulons pas aller faire le pied de grue à Marmande.

La Poste aura « tout à y gagner », et nous aussi !



## Une association de Donneurs de Sang, pour quoi faire ?

Il est toujours bon de se poser la question de notre utilité, sommes-nous indispensables ? Pour cela quelques questions et réponses à Bernadette CAMPES la Présidente :

Mme la Présidente, pour vous quel rôle joue votre association auprès de l'Etablissement Français du Sang ?

*BC : en premier lieu nous sommes des partenaires, nous organisons les collectes sur place, nous connaissons bien notre environnement et nos donneurs, nous pouvons facilement les motiver et surtout les fidéliser.*

Vous pensez donc que votre action vers la population est indispensable ?

*BC : au risque de sembler manquer de modestie, oui une association sur le terrain est indispensable. Je n'en veux pour preuve que les collectes très vite lorsqu'une amicale disparaît ou se met en sommeil.*

Aujourd'hui, pensez-vous que la population répond à vos appels ?

*BC : avec près de 500 poches de sang prélevées et environ 150 dons de plasma pour cette année, nous sommes effectivement plutôt satisfaits. Un autre élément fort de notre association c'est le nombre de nouveaux donneurs et l'âge des donneurs fidélisés : 43 ans en moyenne.*

Le don de sang a donc encore de beaux jours devant lui ici à Cocumont ?

*BC : oui je pense mais le but n'a jamais été la satisfaction personnelle mais bien l'envie de répondre aux attentes des malades. Pour cela nous organisons 5 collectes de sang par an, 3 collectes de plasma sur place avec rendez-vous ou sur le site d'Agen en covoiturage environ une fois par mois.*

## Envie de faire passer une info ? Contactez-nous !

### CONSEIL MUNICIPAL

séance ordinaire du vendredi 25 septembre 2009

#### • URBANISME :

Levée du droit de préemption sur divers immeubles mis en vente dans le village.

#### • R. A. M. cantonal :

Les communes de Cocumont, Couthures, Marcellus, Meilhan et Saint-Sauveur se sont associées pour la mise en place d'un R. A. M. partagé dans le canton.

La C. A. F. participerait à son financement à hauteur de 80 %, aide plafonnée à 10 000 €.

Le coût pour la commune serait de 1,55 € par habitant et par an.

#### • PERSONNEL COMMUNAL :

Les emplois du temps du personnel ont été présentés aux membres du Conseil pour information. Ils seront transmis au Centre de Gestion pour être validés.

#### • RENOUVELLEMENT DU CONTRAT CAE TEMPETE

Ce contrat, pris en charge par l'ETAT à hauteur de 90 %, est reconduit jusqu'en avril 2010.

Le poste est occupé par Pascal LAMOTHE.

#### • - DIVERS :

Point sur les transports scolaires :

Le Conseil Général a instauré la gratuité des transports scolaires à compter de la rentrée 2009.

Les dysfonctionnements de départ dus aux nouveaux bus et nouveaux chauffeurs, mais aussi à l'inscription trop tardive de nombreux enfants, ont été résolus.

Il est rappelé que la date limite des inscriptions doit être impérativement respectée.

Atelier peinture :

Carole LAFARGUE demande le prêt d'un local afin de proposer un atelier peinture pour les enfants de 4 à 12 ans.

La Salle des Fêtes pourrait convenir.

## Le RAM rame !

Après quelques réserves, la participation au projet cantonal de Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) itinérant a été voté par le Conseil.

Son principe : la mise en avant du bien-être des enfants de moins de 3 ans.

Le Relais est un espace humain d'écoute, d'accompagnement et d'information. Il favorise aussi les

bonnes relations entre les « Nounous », employées et les parents, employeurs.

Une animatrice spécialisée est chargée d'accueillir les enfants, dialoguer avec les parents, d'animer les structures. En effet, elle effectuera sa mission dans les 5 pôles finançant ce projet.

A Cocumont, le Relais serait ouvert le mercredi matin, dans la salle de motricité de la classe maternelle.

Cependant, seule une candidate a été retenue par la Caf pour l'animer.

Ne désirant pas quitter son poste actuel (en CDI) pour assurer un mi-temps, elle recherche un complément de service à proximité.

Affaire à suivre !

## Faire revivre le Gascon !

L'association « Rencontres et Loisirs » propose des soirées gasconnes ayant pour but de se retrouver et de faire revivre la langue gasconne autour de blagues ou d'anecdotes sur la vie d'autrefois : le village, ses personnages hauts en couleurs, la chasse à la palombe...

Inutile de maîtriser parfaitement la langue, il suffit de la comprendre pour prendre part à ces soirées qui remportent un vif succès depuis leur lancement en février 2009. La prochaine aura lieu le **vendredi 19 mars 2010, à 20h30, à la salle des fêtes**. Nos Aînés sont invités à y participer en nombre !

**Des cours de Gascon** : Depuis 2009, le Conseil Régional d'Aquitai-

ne subventionne intégralement la mise en place de cours d'enseignement du Gascon. La municipalité de Cocumont a posé sa candidature. Elle a été retenue. Les cours devraient débuter en janvier 2010. Ils seront gratuits et concerneront tous les publics. Seule une adhésion annuelle de 15 € par personne sera demandée par « Rencontres et Loisirs » qui organise cet enseignement. Renseignements et inscriptions au 05.53.94.53.59.

Directeur de la publication :  
J-L Armand ;  
Rédacteurs :  
Mmes Lafitte, De Luca ;  
MM. Blanc, Constans,  
Kumurdjian, Labat  
La feuille de vigne  
(journal municipal de Cocumont),  
éditée à 500 exemplaires,  
diffusée à titre gratuit  
à tous les habitants.

Retrouvez-nous sur le WEB  
<http://www.cocumont-aquitaine.fr>  
Contact :  
communedecocumont  
[wanadoo.fr](mailto:wanadoo.fr)

Mairie,  
place des  
vignerons,  
47250 Cocumont.  
0553945134

Imprimé par  
BonPrixFlyers.com

## Le jumelage COCUMONT / DESSENHEIM placé sous le double symbole de la Cigogne et de la Palombe

Aujourd'hui le jumelage est une fête mais c'est aussi le rappel de l'histoire commune de nos deux villages ; l'oublier, ce serait renier ce passé commun.

Après les symboles forts de cet exode, les naissances en Gascogne de certains habitants de Dessenheim en 1939/1940, après les mariages entre des enfants de Dessenheim et de Cocumont, voilà qu'aujourd'hui un symbole encore plus fort est venu se rajouter : un Alsacien repose à tout jamais en terre cocumontaise.

Il était l'artisan de ce jumelage, la



mémoire et même si nous le voulions nous ne pourrions pas plus sur les bords du Rhin que sur les bords de la Garonne oublier que son action nous a permis de nous rapprocher, pour nous comprendre et nous apprécier. Oui, nous sommes les héritiers de Fernand comme nous sommes les héritiers de ceux qui ont quitté leur terre alsacienne et de ceux qui les ont accueillis à Cocumont. Comme les habitants de nos deux communes ont appris à se connaître,



notre Palombe et leur Cigogne continueront à perpétuer ce jumelage qui nous a été légué en héritage par l'histoire et par les hommes et les femmes qui l'ont faite.



## Dates des lotos

Dimanche 13 décembre :  
Aînés ruraux  
Dimanche 20 décembre :  
Ablette meilhanaise et goujon  
Cocumontais  
Samedi 23 janvier :  
Amicale Donneurs de sang  
Dimanche 7 février :  
Aînés ruraux  
Samedi 13 février :  
Amicale Donneurs de sang  
Dimanche 21 février :  
Sapeurs-pompiers



## Les dates à retenir

### En décembre

Vendredi 4, « Cocumont Vélo Passion » fait son A.G.  
Samedi 5, Assemblée Générale des Aînés ruraux suivi d'un Banquet  
Mercredi 16, Collecte de plasma, un acte de générosité !

### En janvier

Vendredi 8, pour ne pas en manquer, collecte de sang.  
Dimanche 10, à 15 h, Vœux et galette de la municipalité et du CCAS.  
Samedi 30, à la Sainte Barbe, parade et banquet des pompiers.

### En février

Vendredi 12, venez danser et faire la fête à monsieur Carnaval.  
Mercredi 24, on en manque encore, collecte de plasma.  
Du 26 février au 1<sup>er</sup> mars, l'Amicale des Donneurs de sang vous emmène en voyage au Carnaval de Nice -  
Réservations au 05.53.94.54.00

## Prête à en découdre

C'est toujours un bonheur quand un village s'enrichit d'un nouveau commerce. Autrefois nous avons de nombreuses couturières tenant boutique chez elles ou à domicile, et des merceries ou draperies (Mme Andrès, M. Delpech). Force est de constater que ce service manquait, particulièrement de nos jours où les mamans ont un travail salarié. Catherine Lamarque a



décidé de faire renaître ce service sous la forme d'un Atelier Couture comprenant: mercerie, friperie, repassage, retouches couture, dépôt pressing et dépôt cordonnerie. Merci à Cathy de cette heureuse initiative et de l'accueil qu'elle entend nous réserver au 2 rue de Cahors, de 9h à midi et de 15h30 à 18h30 du mardi au vendredi, et le samedi matin.

## Les carnets cocumontais de septembre à octobre 2009

Le Conseil Municipal félicite...

- ✎ les heureux parents de Cyrielle HAYOTTE née à Marmande le 07 octobre

Le Conseil renouvelle ses plus sincères condoléances aux familles à la suite du départ de...

- ✎ Jean DUFFAU, le 23 septembre
- ✎ Franz LARROZE, le 07 octobre
- ✎ Fabienne LEBRERE épouse MOURGUET le 15 octobre
- ✎ André Pierre REGLAT, le 15 octobre

## Talents d'arts

Parents, vous désirez initier, développer, perfectionner les talents artistiques de vos chers petits ? Rendez-vous chaque mercredi à la salle des fêtes de Cocumont. Pour 25 € par mois, matériel compris, Carole Lafargue anime un atelier d'arts plastiques et de loisirs créatifs pour les enfants de 4 à 12 ans. Plus d'infos au 06.64.81.89.63

*Vous souhaitez réserver une salle, après s'être adressé au secrétariat de mairie pour la prise et la remise des clés, il en coûtera 40 € (sans caution) si vous êtes une association de Cocumont, 60 € si vous êtes un habitant du village et si vous demeurez en dehors de la commune, 120 € pour la salle des fêtes et 150 € pour la halle des sports. Caution 150 €.*

## Un vent d'élagage !

La tempête qui a sévi dans le Sud-Ouest de la France le 24 janvier dernier n'a pas épargné notre commune. Au cimetière de la Vieille église, des sapinettes parfois centenaires ont été rudement secouées par le vent, sans toutefois provoquer de dégâts majeurs sur les tombes alentour. Au cimetière de Gouts, en revanche, un tilleul s'est déraciné provoquant des dégâts dans sa chute. Le Conseil municipal a donc décidé de faire appel à quatre entreprises d'élagage afin de faire un diagnostic sur la stabilité des arbres, établir un ordre de priorité d'abattage pour ceux qui présentent un danger immédiat et dresser des devis pour en évaluer les coûts. C'est l'entreprise Jacquier, de Marmande, qui a été retenue pour effectuer la tranche des travaux pour 2009, dont le montant total avoisinait les 4000 euros. Un suivi des végétaux restants pourrait donner lieu à de nouveaux abattages, le cas échéant.

